



Analyse de risques pêche en Iroise

ARPI

Volet habitats naturels marins

Livrable 7 : Enjeux écologiques liés aux habitats marins au sein du PNMI

Note

Avant propos :

Ce rapport est indissociable du livrable 5 : rapport final de synthèse : Analyse des risques pêche en Iroise, ARPI, volet habitats naturels marins, 140 pp, 2025.

Pour toute question : parcmarin.iroise@ofb.gouv.fr

Enjeux écologiques liés aux habitats naturels marins au sein du Parc Naturel Marin d'Iroise

Rédaction : PNMI

Projet ARP – Analyse Risque Pêche

Affaire suivie par : Pierre Misko, Claire Laspougeas, Philippe Le Niliot

I. Définition et contexte

L'enjeu écologique représente la valeur intrinsèque d'un habitat naturel. La connaissance, l'évaluation et la hiérarchisation de ces enjeux écologiques sont des éléments fondamentaux dans la mise en œuvre des politiques publiques de préservation de l'environnement (documents stratégiques, plans de gestion, planification spatiale...). Plus globalement, ils sont nécessaires dans l'évaluation environnementale des projets et des activités qui se déroulent dans un site Natura 2000. Ils sont en particulier demandés pour mener les Analyses des Risques Pêche (ARP), dans lesquelles le parc naturel marin est impliqué avec les comités des pêches.

L'analyse des risques liés à la pêche sur l'environnement marin est un processus commun à l'ensemble des sites du réseau Natura 2000 en mer. Elle doit permettre de comprendre et d'objectiver l'impact de la pêche sur les habitats naturels et sur la faune marine. Ces analyses ont fait l'objet d'un cadrage méthodologique préalable qui débute par la définition et la hiérarchisation des enjeux écologiques. La note présentée aujourd'hui ne traite que des habitats naturels. L'impact de la pêche sur la faune est aussi en cours dans notre périmètre, mais avec des données et des approches sensiblement différentes, qui seront présentées ultérieurement.

La hiérarchisation est une deuxième étape qui doit déterminer sur quels habitats les enjeux sont les plus forts. Il s'agira ensuite de superposer ces habitats avec les activités pour déterminer les éventuels risques de dégradation par les engins de pêche. Si les risques sont importants, il sera nécessaire de proposer des mesures de gestion permettant de diminuer ou de supprimer ces risques. Cette méthode s'applique aux 5 Zones Spéciales de Conservation comprises dans le Parc Naturel Marin d'Iroise.

II. Les sites concernés au sein du Parc naturel marin d'Iroise

Les secteurs du périmètre du Parc naturel marin d'Iroise visés par cette évaluation des enjeux écologiques liés aux habitats naturels marins sont les suivants :

- Zone Spéciale de Conservation (ZSC) FR5300018 « Ouessant-Molène » ;
- ZSC FR5302006 « Côtes de Crozon » ;
- ZSC FR5302007 « Chaussée de Sein » ;
- ZSC FR5300045 « Pointe de Corsen, Le Conquet » (opérateur : CCPI) ;
- ZSC FR5300019 « Presqu'île de Crozon » (opérateur : CCPCAM) ;
- Ensemble du périmètre du Parc naturel marin d'Iroise (PNMI).

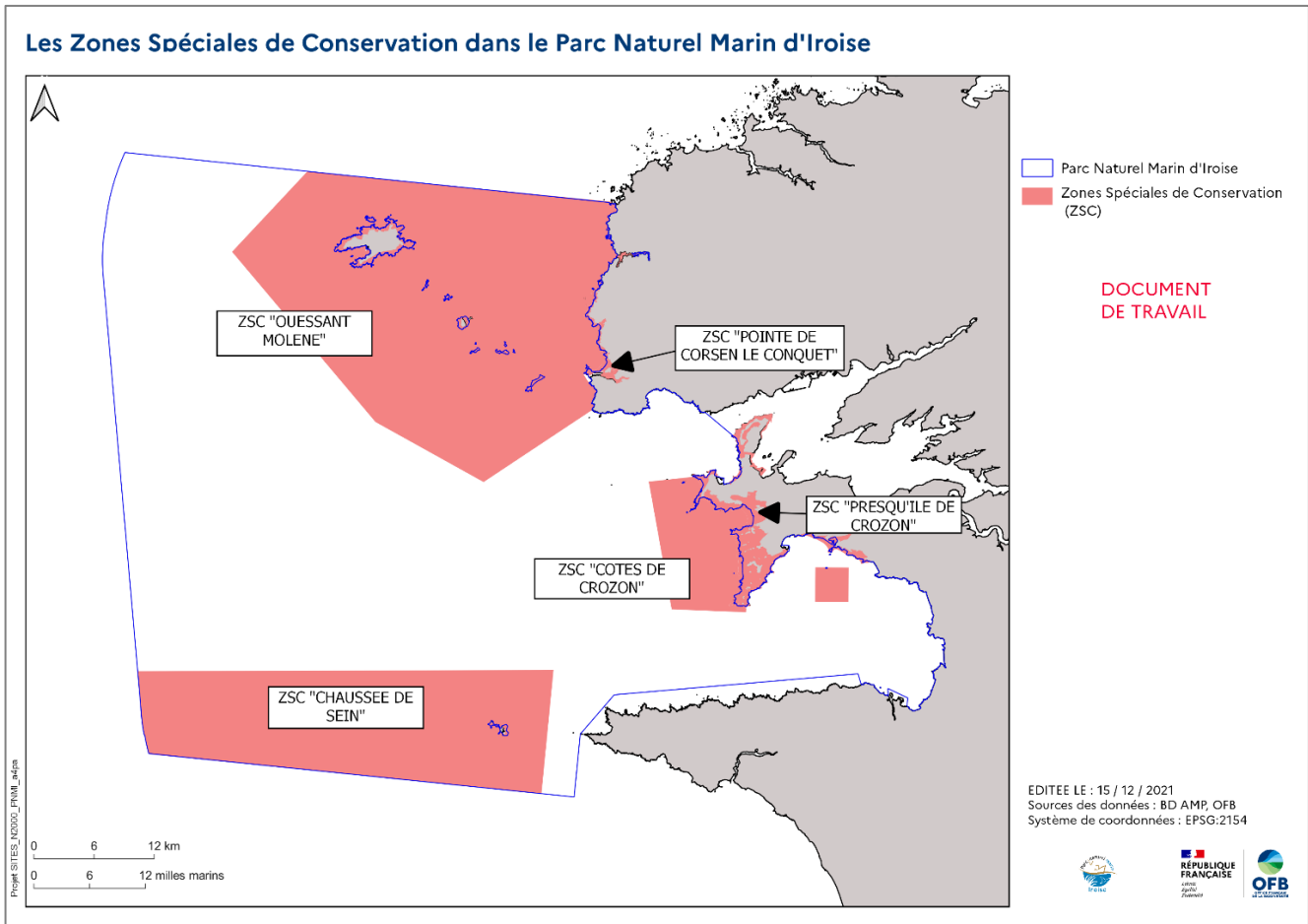


Figure 1 : Zones Spéciales de Conservation dans le Parc naturel marin d'Iroise (données INPN)

III. Méthode d'évaluation des enjeux écologiques

L'Office français de la biodiversité (OFB) a récemment publié un guide d'identification et de hiérarchisation des enjeux écologiques¹.

Ce document propose une méthode d'évaluation des enjeux pour les habitats naturels à l'échelle locale, c'est à dire celle d'un site. L'enjeu est évalué selon 4 critères :

- la sensibilité physique de l'habitat (forte, moyenne ou faible) ;
- la surface couverte par l'habitat sur le site par rapport au réseau des aires marines protégées de la façade (entre 0 et 100%) ;
- les fonctions écologiques de l'habitat (habitat structurant au niveau régional, habitat d'espèce animale patrimoniale...) ;
- les particularités locales (habitat unique, rare ou fragile localement).

NB : cette note traite uniquement des enjeux liés aux habitats naturels et n'aborde pas les espèces (animales et/ou végétales).

A chacun de ces critères est attribué un nombre de points qui permet d'évaluer de manière chiffrée leur importance au sein du site. Ce système de points permet d'attribuer un niveau d'enjeu à chaque habitat naturel identifié : enjeu faible (1 à 2 points), enjeu moyen (3 à 4 points), enjeu fort (5 points et plus). Voir tableau 1 ci-dessous.

Sensibilité	Représentativité Entre 1 et 5 points	Fonctionnalités 0 ou 1 point	Particularités 0 ou 1 point
-------------	---	---------------------------------	--------------------------------

¹ Identification et hiérarchisation des enjeux écologiques des façades maritimes métropolitaines – Méthode et résultats adoptés dans les documents stratégiques de façade - Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin – Février 2021

Entre 1 et 3 points						
Forte	3	33 – 100%	4	Habitat structurant le fonctionnement de la SRM ou habitat d'espèce à enjeu fort pour le site	1	Facies particulier unique au niveau de la SRM et/ou habitat isolé/en limite d'aire biogéographique
Moyenne	2	15 – 33%	3			
Faible	1	2 – 15%	2			
		1 – 2%	1			
		0 – 1%	0			

Tableau 1 : Méthode de calcul du niveau d'enjeu à partir des critères (OFB, 2021)

SRM = Sous Région Maritime

Critère 1 : Sensibilité

Il s'agit de la sensibilité connue de l'habitat naturel aux pressions physiques, telle que définie par le Muséum National d'Histoire Naturelle². Les sensibilités de chaque habitat naturel marin sont décrites selon une typologie (classification) établie par des experts.

Critère 2 : Représentativité

Elle reflète la responsabilité d'un site pour la protection d'un habitat donné. Elle est évaluée par le rapport entre la surface cartographiée de l'habitat sur le site et la somme des surfaces connues pour le même habitat au sein de la façade maritime. Un tel calcul nécessite le maintien à jour des cartographies.

Critère 3 : Fonctionnalités

Elles reflètent l'importance de l'habitat naturel pour le fonctionnement écologique du site pour les espèces animales et/ou végétales (exemple : présence d'une faune marine diversifiée, secteur de reproduction ou d'alimentation d'espèces protégées...).

Critère 4 : Particularités

Elles regroupent un ensemble de critères permettant de prendre en compte les particularités locales d'un habitat naturel. Il peut s'agir de son isolement géographique, de sa position dans l'aire de distribution (limite nord ou sud) ...

Exemple de calcul d'enjeux pour un habitat naturel X :

Sensibilité	Représentativité	Fonctionnalités	Particularités
Moyenne	Le site comprend 1,5% de l'ensemble des surfaces connues de cet habitat sur la façade Atlantique Manche Mer du Nord	L'habitat est important pour les juvéniles d'un certain nombre de poissons plats	Pas de particularité qui distingue l'habitat dans le site
2	2	1	0
Note = (2+2+1) = 5 : enjeu fort			

IV. Les habitats naturels

La cartographie actualisée des habitats naturels au sein du Parc naturel marin d'Iroise est présentée en Figure 2 ci-après.

² La Rivière M., Aish A., Gauthier O., Grall J., Guérin L., Janson A.-L., Labrune C., Thibaut T. et Thiébaud E., 2015. Méthodologie pour l'évaluation de la sensibilité des habitats benthiques aux pressions anthropiques. Rapport SPN 2015-69. MNHN. Paris, 52 pp.

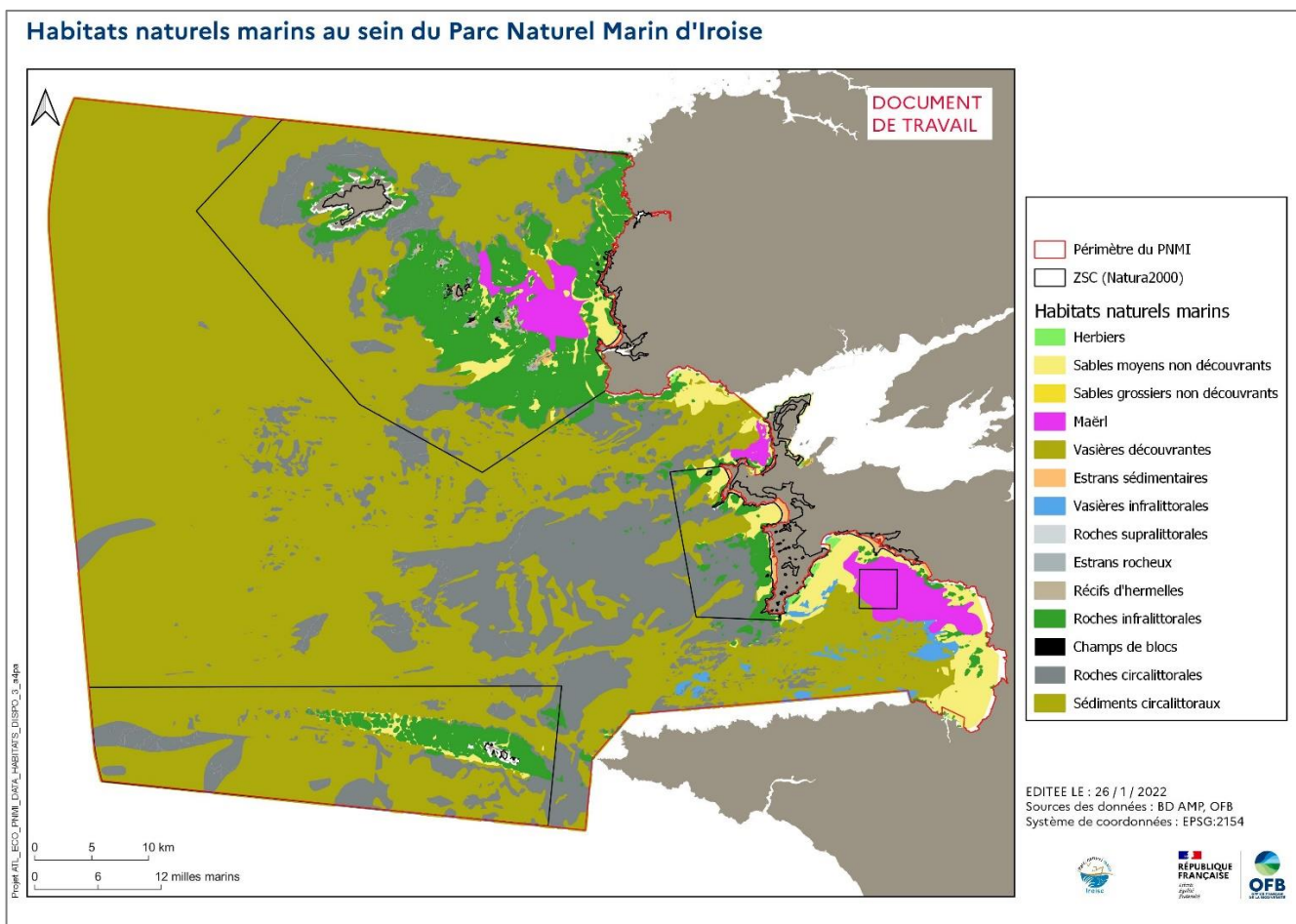


Figure 2 : Habitats naturels marins au sein du Parc naturel marin d'Iroise (données OFB)

V. Résultats de l'analyse des enjeux

Les résultats de l'évaluation multicritères des enjeux écologiques pour chaque habitat naturel cartographié au sein de la zone d'étude sont présentés en tableau 2 (page suivante).

Le niveau d'enjeu pour chaque habitat naturel est calculé au sein de chaque site Natura 2000. La figure 3 permet de visualiser la distribution géographique des niveaux d'enjeux.

Le détail des calculs par habitat élémentaire est donné en annexe.

LIBELLE	NIVEAU D'ENJEU				
	ZSC OUESSANT - MOLENE	ZSC CHAUSSEE DE SEIN	ZSC COTES DE CROZON	ZSC CORSEN - CONQUET	ZSC PRESQU'ILE DE CROZON
Sables fin non découvrants	2	2	ABST	2	2
Sables moyens non découvrants	2	1	2	1	1
Sables grossiers non découvrants	4	5	2	ABST	2
Sables hétérogènes	ABST	ABST	ABST	ABST	ABST
Sédiments circalittoraux	NE (1)	NE (1)	NE (1)	ABST	ABST
Vasières découvrantes	ABST	ABST	ABST	ABST	3
Estrans sédimentaires	2-3	ABST	ABST	2-3	2-4
Lagunes soumises à la marée	ABST	ABST	ABST	ABST	ABST
Vasières infralittorales	ABST	ABST	3	ABST	ABST
Roches supralittorales	ABST	ABST	ABST	ABST	NE (2)
Estrans rocheux	4-5	2	2	3-4	3-4
Roches infralittorales	5	5	4	3	3
Roches circalittorales	5	5	4	ABST	2
Grottes soumises à la marée	7	ABST	ABST	ABST	7
Herbiers de zostères	6	4	ABST	4	4
Bancs de maërl	6	ABST	6	ABST	3
Forêts de laminaires	7	ABST	ABST	ABST	ABST
Récifs d'hermelles	ABST	ABST	ABST	ABST	4

Tableau 2 : Hiérarchisation des enjeux écologiques liés aux habitats naturels marins (PNMI, 2021)

NE (1) / NE (2)	Non Evalué
ABST	Habitat absent
1 - 2	Enjeu faible
3 - 4	Enjeu moyen
≥ 5	Enjeu fort

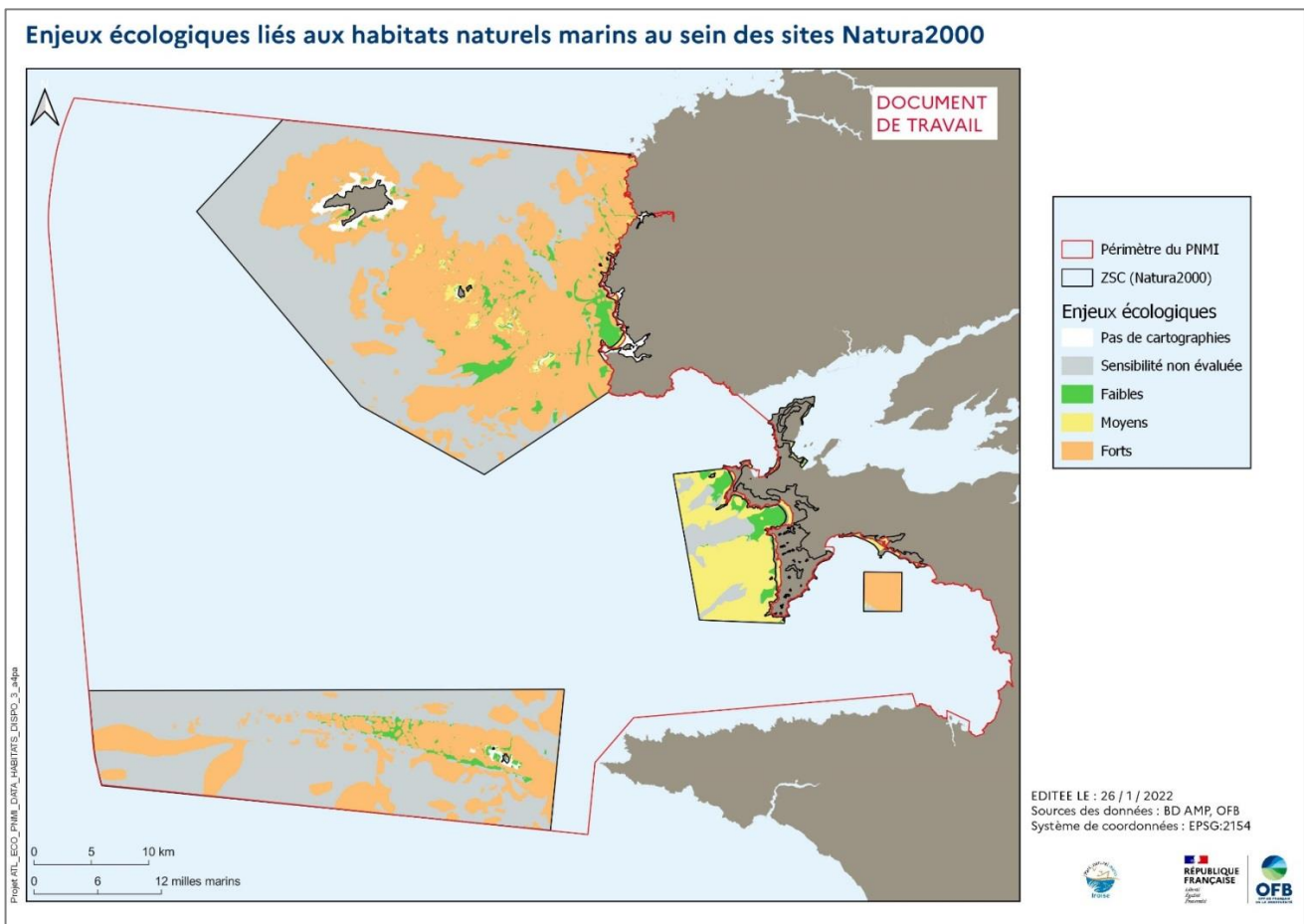


Figure 3 : Enjeux écologiques liés aux habitats naturels marins au sein des sites Natura2000 (données OFB)

VI. Conclusions et perspectives

Les enjeux écologiques les plus forts en Iroise concernent les bancs de maërl, les herbiers de zostères et les forêts de laminaires, en particulier au sein du site Natura 2000 « Ouessant Molène » qui concentre de très vastes surfaces d'habitats concernés (en particulier de laminaires). Les roches circalittorales (qui sont situées dans la zone côtière un peu plus profonde à partir de 30 mètres) occupent également de grands secteurs et présentent des enjeux forts.

A contrario, les zones de sables fins ou grossiers sur les estrans ou dans des zones plus profondes dégagent des enjeux moyens à faibles, selon les secteurs.

Certains enjeux demeurent aujourd'hui non évalués sur notre périmètre pour plusieurs raisons :

- manque de données relatives à la sensibilité des habitats (empêchant le calcul du critère 1);
- surfaces couvertes par ces habitats non connues à l'échelle locale et/ou de la région (empêchant le calcul du critère 2 relatif à la représentativité);
- habitat non cartographié et/ou absence de l'habitat dans le site.

Cela concerne en particulier les habitats les plus profonds, plus au large et donc plus difficile d'accès (sédiments circalittoraux par exemple).

Les cartographies en cours au PNMI (chaussée de Sein, secteur d'Ouessant) vont permettre à l'avenir d'améliorer la connaissance de la distribution des habitats naturels et affiner cette hiérarchisation des enjeux écologiques.

Par ailleurs, le MNHN travaille actuellement sur l'évaluation de la sensibilité aux pressions physiques d'habitats qui n'apparaissent pas encore dans la classification utilisée.

La prochaine étape de la démarche d'analyse des risques pêche est de faire le point sur l'ensemble des activités halieutiques qui se déroulent sur ces habitats. Les engins de pêche utilisés seront précisés afin de déterminer le niveau de risque d'altération lié à leur usage sur l'habitat. Cette partie est confiée au comité départemental des pêches du Finistère et au comité régional des pêches de Bretagne, qui ont déjà mené ce type de travaux en baie de Morlaix, sur les roches de Penmarc'h ou encore dans l'archipel des Glénan.

Dès lors que des niveaux de risques sont avérés sur des habitats naturels dont les enjeux sont forts ou moyens, il sera nécessaire de faire des propositions de mesures susceptibles d'éviter ou réduire les risques sur le long terme. Des mesures d'encadrement ou de modification des engins utilisés peuvent être proposées afin de remplir les objectifs de maintien en bon état des habitats benthiques.

Annexe : détail des niveaux d'enjeu par habitat élémentaire

Code habitat (matrice MNHN)	Libellé habitat (matrice MNHN)	Libellé simplifié (regroupements)	NIVEAU D'ENJEU					
			ZSC OUESSANT - MOLENE	ZSC CHAUSSÉE DE SEIN	ZSC CÔTES DE CROZON	ZSC CORSE - CONQUET	ZSC PRESQU'ÎLE DE CROZON	PARC NATUREL MARIN d'ÎROISE
1110-1	Sables fins non découvrants	Sables fin non découvrants	2	2	ABST	2	2	3
1110-2	Sables moyens non découvrants	Sables moyens non découvrants	2	1	2	1	1	4
1110-3	Sables grossiers non découvrants	Sables grossiers non découvrants	4	5	2	ABST	2	5
1110-4	Sables hétérogènes	Sables hétérogènes	ABST	ABST	ABST	ABST	ABST	ABST
1110-circa	Sédiments circalittoraux	Sédiments circalittoraux	NE (1)	NE (1)	NE (1)	ABST	ABST	NE (1)
1160-circa	Sédiments circalittoraux		NE (1)	ABST	ABST	ABST	ABST	NE (1)
1130-1	Vasières découvrantes	Vasières découvrantes	ABST	ABST	ABST	ABST	3	ABST
1130-1_Herbiers	Herbiers de zostères		ABST	ABST	ABST	ABST	ABST	ABST
1140-1	Sables des hauts de plages	Estrans sédimentaires	2	ABST	ABST	2	2	3
1140-2	Galets des hauts de plages		2	ABST	ABST	2	2	3
1140-3	Sables (soumis à la marée)		3	ABST	ABST	3	3	4
1140-3_Herbiers	Herbiers de zostères		ABST	ABST	ABST	ABST	4	ABST
1140-4	Sables dunaires découvrants		ABST	ABST	ABST	ABST	2	3
1140-5	Sables grossiers découvrants		3	ABST	ABST	3	3	4
1140-6	Sédiments hétérogènes envasés		3	ABST	ABST	ABST	3	4
1150-1	Lagunes soumises à la marée	Lagunes soumises à la marée	ABST	ABST	ABST	ABST	ABST	ABST
1160-1	Vasières infralittorales	Vasières infralittorales	ABST	ABST	3	ABST	ABST	5
1160-2	Sables hétérogènes envasés infralittoraux		ABST	ABST	ABST	ABST	ABST	ABST
1160-2_Maerl	Bancs de maërl		ABST	ABST	ABST	ABST	ABST	ABST
1170-1	Roches supra littorales	Roches supralittorales	ABST	ABST	ABST	ABST	NE (2)	NE (2)
1170-2	Roches médio littorales abritées	Estrans rocheux	5	ABST	ABST	4	4	6
1170-3	Roches médio littorales exposées		4	ABST	2	3	3	5
1170-4	Récifs d'hermelles		ABST	ABST	ABST	ABST	4	6
1170-8	Cuvettes et mares (sur estran)		4	ABST	ABST	3	3	5
1170-9	Champs de blocs		4	2	2	3	3	5
1170-5	Roches infra littorales exposées	Roches infralittorales	5	ABST	4	3	3	6
1170-56	Roches infra littorales		5	5	4	3	3	6
1170-6	Roches infra littorales abritées		ABST	ABST	ABST	ABST	ABST	ABST
1170-7	Roches infra littorales très abritées		ABST	ABST	ABST	ABST	ABST	ABST
1170-circa	Roches circalittorales	Roches circalittorales	5	5	4	ABST	2	6
8330-1	Grottes soumises à la marée	Grottes soumises à la marée	7	ABST	ABST	ABST	7	7

Code habitat (matrice MNHN)	Libellé habitat (matrice MNHN)	Libellé simplifié (regroupements)	NIVEAU D'ENJEU					
			ZSC OUESSANT - MOLENE	ZSC CHAUSSÉE DE SEIN	ZSC CÔTES DE CROZON	ZSC CORSEN - CONQUET	ZSC PRESQU'ÎLE DE CROZON	PARC NATUREL MARIN d'IROISE
1110-1_Herbiers et 1140-3_Herbiers	Herbiers de zostères	Herbiers de zostères	6	4	ABST	4	4	6
1110-3_Maërl	Bancs de maërl	Bancs de maërl	6	ABST	6	ABST	3	8
1170-56	Forêts de laminaires	Forêts de laminaires	7	ABST	ABST	ABST	ABST	7
1170-4	Récifs d'hermelles	Récifs d'hermelles	ABST	ABST	ABST	ABST	4	5